

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2015/220 Paraphe : <i>FS</i>
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE <i>Délibération n°DC2015/78</i>	

Nombres de membres

En exercice :

Présents : 73

Votants : 84 (dont 11 pouvoirs)

POUR : 84 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le trente septembre deux mille quinze, à 19h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Monthois, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 23/09/2015

Mme Agnès MERCIER est élue secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote: Mesdames BEGNY Agnès, BRUSA Régine, COSSON Pauline, COURAULT Josette, FABRITIUS Béatrice, FOURCART Marie-Hélène, JACQUET Ghislaine, LALLEMENT Séverine, LENFANT Maryvonne, LESUEUR Patricia, MELIN Pascale, MERCIER Agnès, PIEROT Chantal, RAULIN Suzanne, ROGER Magali, THOMAS Andrée, VERNEL Martine et Messieurs BARRE Régis, BEBIN Patrick, BESANCON Tony, BOIZET Guy, BOUILLON Daniel, BOUILLON Jacques, BOUILLON Mathieu, BROUILLON Patrick, BROYER Jean, BRUAUX René, CANIVENQ Roland, CANNAUX Francis, CARTELET Michel, COLIN Michel, COLSON Dominique, COURVOISIER-CLEMENT Frédéric, DANNEAUX Dominique, DEGLAIRE Gérard, DUGARD Yann, ETIENNE Philippe, FERON Patrice, FLEURY Vincent, GALTIER Claude, GAVART Régis, GAVART Vincent, GODART Olivier, GOMES Antonio, GOMEZ Jean-Baptiste, GROSSELIN André, LAHOTTE Hervé, LAURENT-CHAUVET Pierre, LONGHAIS Christian, MACHINET Xavier, MALVAUX André, MEIS Michel, MIELCAREK Christian, NIZET Daniel, NIZET Jacky, OUDIN Hubert, PAYEN Guy, PHILIPPE Ludovic, PIERSON Florent, POTRON Francis, QUEVAL Guillaume, RACOUR Patrick, RENARD Damien, RICHELET Jean-Pol, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoît, SOUDANT Gérard, THIERION Vincent, THIERY Pierre, THOREL Dominique, VAIRY Lionel, VERSTUFT Ghislain, ZEGZULA Jean.

Représentés: Mesdames MASLACH Marie-Odile donne pouvoir à Monsieur QUEVAL Guillaume, NOIRANT Louise donne pouvoir à Monsieur BROYER Jean, PAYEN Françoise donne pouvoir à Madame ROGER Magali et Messieurs ADAM Claude donne pouvoir à Madame LESUEUR Patricia, CARPENTIER Dominique donne pouvoir à Madame THOMAS Andrée, JUILLET Bruno donne pouvoir à Monsieur GOMEZ Jean-Baptiste, LAMY Dominique donne pouvoir à Monsieur COURVOISIER-CLEMENT Frédéric, LESOILLE Patrick donne pouvoir à Monsieur BOUILLON Daniel, LOUIS Jean-Marc donne pouvoir à Madame FOURCART Marie-Hélène, RATAUX Frédéric donne pouvoir à Madame VERNEL Martine, RAUSSIN Bruno donne pouvoir à Madame COURAULT Josette

**OBJET : DISPOSITIF D'EXONERATION DE CFE, CVAE et TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES
BATIES**

Vu les articles 1383 I et 1466 A I quinquies B du Code Général des Impôts ;

Vu l'arrêté interministériel du 28 mai 2015 relatif à la délimitation de la Zone de Restructuration de la Défense de Chalons en Champagne et de sa zone d'emploi ;

Considérant que deux communes du territoire, à savoir Condé-lès-Autry et Chatel-Chéhéry sont éligibles au dispositif de zone de restructuration de défense (ZRD) au titre de la dissolution du 1er régiment d'artillerie ;

Considérant la possibilité d'exonérer de CFE, de CVAE et de taxe foncière sur les propriétés bâties les entreprises qui créent une activité entre mai 2015 et mai 2018 sur les communes susvisées ;

Vu l'avis favorable remis par la commission des Finances et du contrôle de gestion du 14 septembre 2015 et du Bureau du 17 septembre 2015 ;

.../...

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le **15 OCT. 2015**
et de sa publication ou notification le

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- DECIDE d'exonérer pendant 5 ans de Cotisation Foncière sur les Entreprises, de Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises et de Taxe Foncière sur les propriétés bâties, les entreprises qui créent une activité sur les communes de Condé-lès-Autry et de Chatel-Chéhéry entre le 30 mai 2015 et le 29 mai 2018
- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Le Président,
Francis SIGNORET

